

Fiche de présentation N° 1

DEUX-SEVRES (79)

Type de carrière : Carrière en fosse – Roche massive

Type de réaménagement : Plan d'eau, promenade, théâtre de verdure et belvédère, bocage pâturé

1- Date de la visite :

Le 30 novembre 2018 accompagné de l'exploitant.

2- Fiche technique :

En exploitation : Carrière à ciel ouvert de roche massive.

Superficie : De l'ordre de 116 ha.

Volume : Supérieur à 1 000 000 tonnes/an.

Date de remise en état : Carrière encore en exploitation. La remise en état est progressive en cours d'exploitation y compris le projet paysager. Élaboration d'une étude paysagère spécifique pour la demande d'autorisation.

Propriétaire actuel : L'exploitant est le propriétaire.

Ouverture au public : Site privé actuellement fermé au public, ouvert après remise en état.

3- Type de paysage

La carrière s'inscrit dans un contexte de « grand paysage » se caractérisant par l'omniprésence de son bocage sur un relief faiblement collinaire structuré par un chevelu dense de ruisseaux.

Ce paysage présente une identité rurale affirmée, ponctuée de hameaux dispersés et de villages.

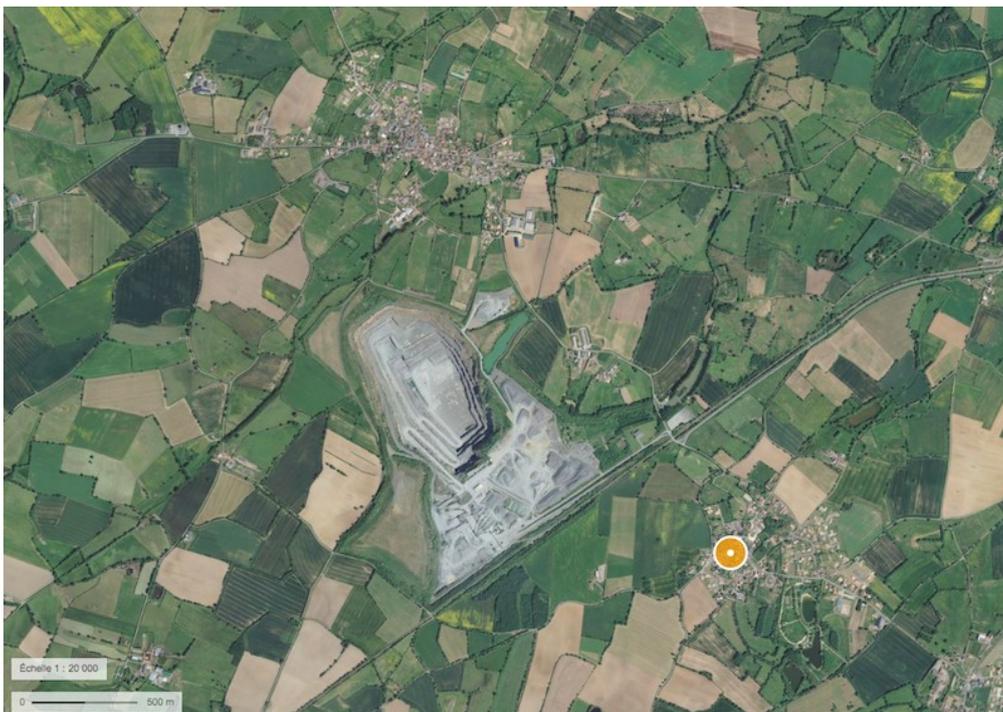


Photo aérienne Source : Géoportail

Les caractéristiques du paysage environnant sont favorables à l'insertion d'une telle exploitation.

La réduction de l'impact visuel de la carrière s'appuie principalement sur l'insertion des vers (collines artificielles d'une hauteur de l'ordre de 35 m) et sur le traitement des transitions entre la carrière et les paysages extérieurs (habitats mitoyens ; réseaux hydrographiques ; parcellaires bocagers ; etc.)



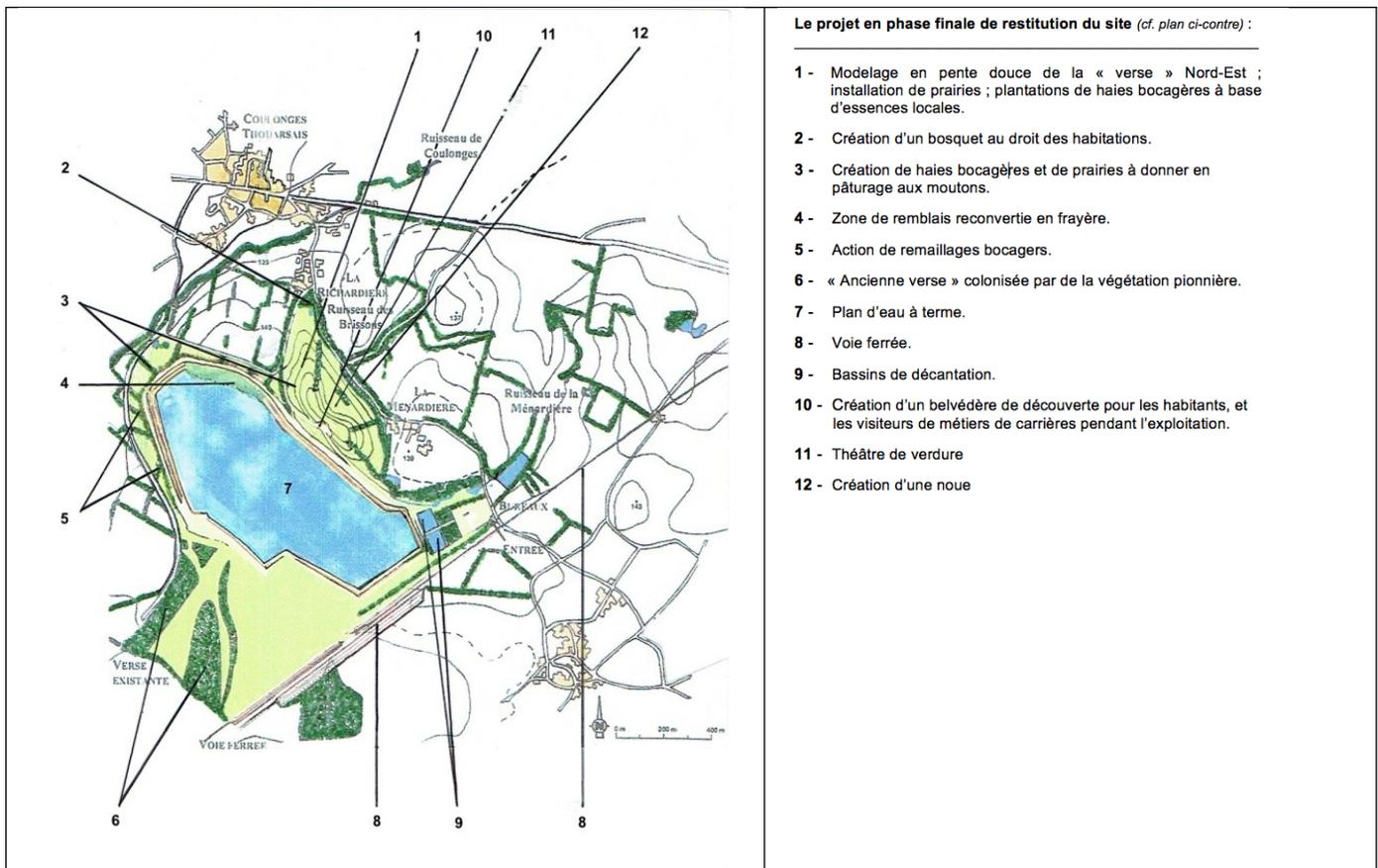
Photo aérienne oblique mai 2018 (fond photographique de l'exploitant)

Vues depuis l'extérieur : Perception partielle des vers, installations encaissées peu visibles depuis l'extérieur, vues captives du réseau des haies bocagères.

Vue depuis les riverains : Peu de vues, aménagements périphériques et entrée du site soignés.

4- Description de l'aménagement

- La carrière est encore en exploitation avec un projet d'extension vers l'Est.
- La remise en état finale à vocation principalement environnementale avec une petite portion à usage agricole :
 - Déjà réalisé : le modelé bocager périphérique, haies et prairie, création de noues pour raccordement des eaux pluviales aux ruisseaux et mares avoisinants, clôture type agricole ;
 - Par la suite, seront mis en œuvre notamment les éléments suivants : un espace bocager avec des « prairies à moutons », la création d'une zone d'accueil, d'une promenade et d'un belvédère de découverte pour les habitants et les visiteurs des « métiers de carrières » pendant l'exploitation et après, la création d'un plan d'eau (par remplissage de la fosse) de l'ordre de 50 ha.



Croquis du projet de réaménagement final – Extrait de l'étude paysagère (Geoscop, juillet 2011)

5- Points forts

Globalement, ce « projet paysager » a plusieurs qualités majeures :

- Il s'appuie sur une vision élargie du « grand paysage » et se réfère aux données de « l'Atlas paysager » existant sur ce secteur ;
- Il prend ensuite en compte les différentes échelles d'approche et plus particulièrement les échelles de proximité avec les éléments directement environnants : hameaux, fermes, parcellaire bocager, voies, etc. Les aménagements paysagers sur la périphérie du site assurent une intégration de qualité avec les composantes du paysage de proximité ;
- Il s'accorde de manière coordonnée et adaptée aux différentes phases d'exploitation et s'inscrit dans un processus de mise en œuvre dynamique sur le court, le moyen et le long terme.



Vues depuis le sommet de la verse



(Photos : Françoise GAILLARD)



Vue depuis la route longeant le site d'exploitation

(Photo : Vania DORMOY)

Le merlon a été remodelé avec des pentes progressives et des noues ont été réalisées. Les terres végétales de découverte ont été réemployées et des rideaux de plantations bocagères plantés. La clôture de type agricole est très intégrée au paysage agricole environnant.

→ L'état des lieux témoigne d'un souci permanent d'une gestion paysagère de qualité : une zone d'entrée attractive et parfaitement entretenue ; des installations implantées encaissées dans le terrain, peu perceptibles depuis l'extérieur (cf. photo ci-après) ; une zone d'exploitation ordonnée ...



Vue depuis l'accès au site et bâtiment d'accueil



(photos : Françoise GAILLARD)

Z



Vue depuis le site (depuis le haut de la verse) sur des installations de traitement des matériaux.

(Photo : Vania DORMOY)

Seules, les situations de proximité permettent de percevoir les ouvrages de la Centrale, ses trémies et ses zones de dépôts.

- Le projet intègre de manière adaptée, suivant les différentes phases, un remodelage paysager des « verses », suivant des formes collinaires à pente douce au droit des hameaux ; une gestion raisonnée des terres végétales ; des campagnes successives d'ensemencements de prairies et de boisements ; des réadaptations successives du système de noues et de mares.



Vue sur un bassin de décantation existant

(Photo : Vania DORMOY)

Un plan d'eau à l'Est du site, point de captage et de décantation des eaux issues des noues, avant restitution dans le réseau hydrologique général.

- Une perspective de restitution du site après clôture de l'exploitation notamment avec la création d'un belvédère : perchées à une altitude de l'ordre de 35 mètres, les verses constituent de véritables belvédères sur les paysages environnants, et le site de la carrière.



Vue sur les paysages environnants depuis le sommet d'une ancienne verse

(photo : Vania DORMOY)

6- Pistes d'amélioration

- Sur le plan de la méthode
- Au-delà de l'étude paysagère préalable, étendre la mission du paysagiste-concepteur à des interventions de suivi et de maîtrise d'œuvre, afin de maîtriser, adapter avec savoir-faire et cohérence l'ensemble des actions paysagères définies par le « projet-cadre » initial dans le cadre de l'autorisation d'exploiter ;
 - Développer des techniques de recolonisation naturelle, assurant des processus plus performants en termes de forme paysagère et de biodiversité.
- Ce type d'exploitation ayant capacité de créer des sites d'une grande attractivité, aux caractéristiques spectaculaires et monumentales, présente à ce titre des atouts majeurs pour un « recyclage » dans le domaine du tourisme et des loisirs.

Une réflexion semble opportune à engager dans ce sens en partenariat avec les collectivités territoriales, les offices de tourisme et autres partenaires du développement pour une vocation finale plus ambitieuse. Ce type de réflexion peut s'avérer d'autant plus riche, si elle s'inscrit dans l'optique d'une mise en réseau de plusieurs sites de carrière sur un même territoire.



*Valoriser les « métiers de carrières » et les sites spectaculaires créés depuis le belvédère
(photo : Françoise GAILLARD)*

7- Préconisations proposées pour les remises en état de ce type de carrière

Un « remodelage paysager » des versants et des zones de dépôts de stériles : Un projet de remodelage des matériaux excédentaires (souvent importants) est essentiel, pour assurer une insertion adaptée aux configurations des sites environnants et aux caractéristiques de la topographie locale ; ceci tout en exploitant les effets de relief pour créer des espaces attractifs et/ou singuliers : belvédères ; cheminements encaissés ; amphithéâtre ... etc. en vue d'une ouverture possible au public (cf. ci-après)

Des actions de remodelage appropriées à des vocations futures : Une fois stabilisés, les espaces peuvent retrouver une seconde vocation combinant à la fois des zones d'accueil du public, et l'installation d'espaces à vocation agricole (pâturage ; prairie de fauche, etc.), assurant une gestion durable du site.

Une « gestion raisonnée » des terres végétales : Les terres végétales de découverte sont à stocker, et à traiter suivant les « règles de l'Art » afin d'assurer la réussite des réaménagements futurs. Une véritable stratégie de végétalisation est à imaginer et à coordonner, permettant de combiner des zones de reconquête naturelle « sur sols pauvres », et des secteurs plantés (ou engazonnés) plus contrôlés avec apport de terres végétales.

Un projet paysager accordé au contexte : La conception du projet a tout avantage à s'appuyer sur les formes paysagères environnantes courantes (haies ; bosquets ; bois ; etc.), et sur une palette végétale à la fois locale et adaptée aux contraintes pédologiques des sols en place après exploitation.

Les clôtures, un enjeu d'intégration majeur : Le traitement soigné des espaces de transition en bordure d'un site de carrière est déterminant pour une bonne insertion : une clôture positionnée en léger retrait des chemins et routes existants, et traitée de manière similaire aux clôtures courantes dans les paysages environnants est un atout d'insertion douce et non ségrégative.

L'espace d'entrée : une « valeur d'image emblématique » : Durant sa période d'activité, la qualité de la zone d'entrée d'une carrière constitue un enjeu majeur. Cet espace a valeur de vitrine et doit témoigner d'un espace d'activité ordonné, maîtrisé et respectueux des contraintes environnementales. Le maintien d'un circuit permanent pour des visites encadrées, constitue un outil de plus en plus prisé pour développer une image valorisante et attractive de la profession.